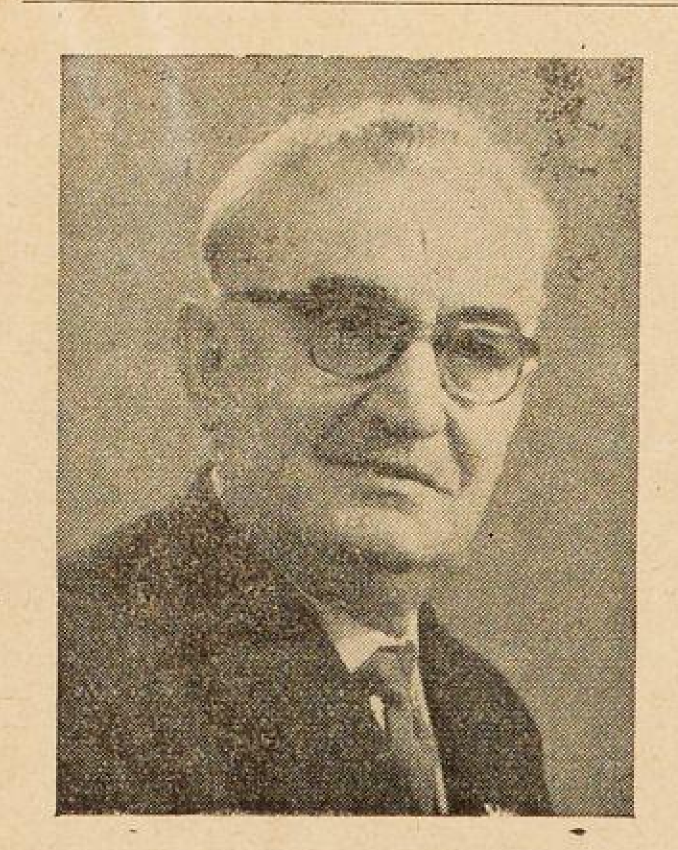


ELECTIONS LEGISLATIVES

Circonscription de BOURG-en-BRESSE

SCRUTIN de BALLOTTAGE

du 30 Novembre 1958

ELECTEURS ET ELECTRICES,

Les résultats du premier tour de scrutin me font un devoir de maintenir ma candidature au deuxième.

Je remercie tous les électeurs et électrices qui m'ont accordé leur confiance.

En particulier ceux des cantons de Coligny, Montrevel, Treffort, Saint-Trivier-de-Courtes et Pont-d'Ain, qui m'ont porté en tête des candidats.

Ceux de la Ville de Bourg-en-Bresse et des autres cantons, qui me sont restés fidèles et ont compris le sens et la portée de ma candidature.

Au premier tour, chacun a défendu avec courage et loyauté son programme.

Au second, je reste le candidat de l'union attendue.

C'est un honneur dont je ressens tout le prix, mais aussi toute la responsabilité,

A tous, je fais à nouveau confiance en vous demandant de voter et de faire voter.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE BOURG-EN-BRESSE !
VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Amédée MERCIER

Chevalier de la Légion d'Honneur
Maire de Bourg-en-Bresse
Président de l'Association des Maires de l'Ain

INDEPENDANT DE GAUCHE

On pourrait me poser la question :

POURQUOI ETES-VOUS SUPPLEANT DU MAIRE DE BOURG ?

Je répondrai ceci :

A l'heure du choix, il faut savoir prendre parti pour celui que l'on juge le meilleur.

J'ai fait confiance à un homme et à un ami.

Resté fidèle à mes origines, j'ai conservé un contact étroit avec tous les travailleurs, ouvriers, paysans, petits commerçants.

Leur sort, avec celui de nos vieillards, est, à mes yeux, le plus digne d'intérêt. J'ai vu en Amédée Mercier, et dans l'œuvre de toute sa vie, celui qui pourra comprendre leurs besoins et leurs soucis.

Je remercie ceux qui lui accorderont leur confiance.



Louis ROBIN

Conseiller Général
Ancien Combattant

Imp. Coop. - Bourg.